



## TCLCF : 25 ans de lutte à la pauvreté

La TCLCF, dont la mission est de veiller à l'amélioration des conditions de vie des Lavalloises a toujours lutté activement contre la pauvreté. Que ce soit en participant localement aux luttes globales contre la pauvreté avec la Marche mondiale des femmes (MMF), en produisant et en diffusant le savoir sur la situation socio-économique des Lavalloises ou en étant présente dans la rue lors de divers manifestations, la TCLCF a toujours défendu les droits et les intérêts des Lavalloises en matière d'autonomie économique.

### Militantisme et appuis

La TCLCF a mené de front, au cours des 25 dernières années, plusieurs luttes en matière de pauvreté et de justice sociale dont plusieurs sont malheureusement encore d'actualité. Petit tour d'horizon non exhaustif.

### Des luttes encore d'actualité

Dès ses tout débuts, la TCLCF s'intéresse à la problématique du logement en lien avec la pauvreté des femmes. De l'organisation de journée d'étude sous le thème « Femmes et logement » (1993) à la Commission populaire itinérante du FRAPRU (2012) en passant par la mise sur pied de comité de travail (1995), la participation à la Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval (TROCALL) ou encore les questions aux candidatEs aux élections municipales (2009), la TCLCF a toujours mis le droit à un logement décent et abordable au cœur de ses revendications pour les Lavalloises. Pourquoi ? Parce que comme on le sait, la pauvreté touche particulièrement les femmes et qu'en ce sens, l'absence de logements sociaux et des coûts élevés liés au logement affectent les femmes en plus grande proportion que les hommes. Dans son *Avis sur les femmes et la pauvreté dans la région de Laval* déposé en mars 2012 auprès de la Conférence régionale des élus de Laval, la TCLCF notait d'ailleurs que les femmes et particulièrement les femmes seules, sont, dans la région de Laval, proportionnellement plus nombreuses que les hommes à dépenser plus du quart de leur revenu pour se loger. Cette situation mine l'autonomie économique des femmes et les vulnérabilise en exacerbant d'autres problématiques telles que le transport et la sécurité alimentaire.



### L'action « Journée de deuil » fait nouvelle

Au-delà de l'accès à des logements décents et abordables, une des clefs de la lutte à la pauvreté est l'existence de mesures telles que l'aide sociale et un salaire minimum en adéquation avec le coût de la vie. Ici aussi, la TCLCF a mené plusieurs combats, non seulement contre les coupures à l'aide sociale (1996, 2013) mais aussi pour l'abolition des catégories « aptes » et « inaptes », tel que revendiqué par la MMF en 2010. Elle a aussi milité depuis ses tout débuts en faveur de l'équité salariale et d'un salaire minimum adapté au coût de la vie. Ainsi, en janvier 2000, afin de protester contre une hausse famélique de 0,10\$ du salaire minimum, plusieurs membres de la TCLCF se sont donné rendez-vous au bureau du ministre responsable de la région de Laval, M. David Cliche, pour y tenir une « journée nationale de deuil ».



Les participantes ont déposé devant ses bureaux des sacs d'épicerie contenant 4\$ d'achats afin de souligner la valeur dérisoire par semaine de l'augmentation et on exigé du ministre qu'il porte auprès du Conseil des ministres la revendication de la MMF d'hausser le salaire minimum à 8,70\$.

Conscientes que les coupures dans les programmes sociaux et l'appauvrissement de la population et des femmes servent les intérêts de quelques-uns, les membres de la TCLCF organisent aussi des actions s'adressant aux tenants du capitalisme sauvage comme en témoigne l'action réalisée en 1997 dans le cadre de la Journée internationale des femmes. La TCLCF recueille alors des carrés de tissus faits par les femmes sur lesquels sont inscrites des revendications concernant l'élimination de la pauvreté des femmes. Ces carrés de tissus servent à former une chaîne déployée autour de la Bourse de Montréal lors d'une manifestation contre l'injustice sociale et l'appauvrissement de la population sous le thème « Coude à coude, sans relâche! ». L'initiative est saluée à la Chambre des communes par la députée de Laval-Est, Madame Maud Desbiens.

Puisque le combat pour la justice sociale et l'autonomie économique des femmes est loin d'être terminé et que le savoir est un outil de lutte redoutable, la TCLCF s'affaire à continuer de s'informer et d'informer ses membres en organisant des conférences, comme elle l'a fait le 4 décembre 2012 lors de sa rencontre de concertation sous le thème « Violences économiques envers les femmes », abordant les enjeux de l'union de fait, de la violence conjugale en lien avec l'aide sociale et le logement ainsi que des pensions et régimes de retraites.

## Solidarité et alliances

La lutte contre la pauvreté étant l'affaire de toutes et tous, la TCLCF sait être solidaire et s'entourer d'alliés. En 2004, elle se joit au *Réseau de vigilance lavallois*, un collectif de groupes communautaires et syndicaux agissant dans le but de sensibiliser la population à l'importance de maintenir en place les acquis sociaux et de dénoncer les visées néo-libérales des instances politiques. Ce Réseau adopte, en septembre 2005, un plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'appauvrissement et organise une assemblée publique sous le thème « La pauvreté à Laval, qu'est-ce qu'on en fait ? ».

La TCLCF est aussi membre du Collectif pour un Québec sans pauvreté dont elle diffuse le bulletin *La soupe aux cailloux* ainsi que de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et participe aux actions des deux groupes. Elle signifie aussi son engagement et son appui aux luttes contre la pauvreté en signant des pétitions, en co-signant des lettres et en participant à diverse actions.



**La TCLCF est membre de la Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics depuis ses débuts**

## Du pain et des roses à la Marche mondiale des femmes

Deux mobilisations qui ont marqué l'histoire de la TCLCF et de bien des Lavalloises sont la Marche Du pain et des roses et la Marche mondiale des femmes dans lesquelles la TCLCF a été et est encore très impliquée.



## Marche du pain et des roses



Née de l'initiative de la Fédération des femmes du Québec, la Marche *Du pain et des roses* est une marche de 10 jours vers Québec à laquelle participent de nombreux groupes de femmes afin de presser le gouvernement d'adopter une loi sur l'équité salariale, d'augmenter le salaire minimum et de voter des mesures pour lutter contre la pauvreté.

En janvier 1995, la TCLCF met sur pied un comité organisateur afin de préparer la mouture régionale de la marche et en mai de la même année, les Lavalloises et les membres de la TCLCF marchent à Laval contre la pauvreté et la violence faite aux femmes et traversent ensemble le Pont Viau pour rejoindre leurs consœurs à Montréal.

Afin que les revendications portées par la Marche Du pain et des roses, ne restent pas lettre morte, la TCLCF organise un an plus tard, en juin 1996, des activités et des actions pour diffuser les revendications prioritaires par la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et participe à la vigile du 2 juin organisée par cette dernière à Québec sous le thème « On veut plus que des miettes ! » rappelant au gouvernement ses engagements non-réalisés depuis la marche.

## Première Marche mondiale des femmes

Dans la foulée de la Marche *Du pain et des roses*, des Québécoises ont l'idée folle de réitérer l'expérience, mais cette fois, à l'échelle mondiale et en ajoutant aux demandes concernant l'élimination de la pauvreté, l'élimination de la violence envers les femmes.

Dès 1998, la mobilisation des membres de la TCLCF est grande et elles participent à l'élaboration des revendications qui seront mises de l'avant lors d'une consultation de la Coalition des femmes contre la pauvreté et la violence. C'est finalement autour de 21 revendications que la marche s'organise au Québec, notamment pour mise en place d'un grand chantier de logement social, la mise sur pied d'un régime universel d'allocations familiales, la modification du plancher d'aide sociale, l'augmentation du salaire minimum, l'amélioration du régime des rentes du Québec et l'adoption d'une loi cadre contre la pauvreté.

La Marche mondiale des femmes (MMF) devient la priorité numéro un de la TCLCF. Un comité régional organisateur de la MMF de la TCLCF est ainsi mis sur pied en octobre 1999 et la TCLCF invite aussi les membres d'autres organismes à se rassembler pour former une Coalition lavalloise contre la pauvreté et la violence et travailler à l'organisation de la marche. Cette Coalition lavalloise naît le 11 janvier 2000 et compte plus de 49 organismes membres.

« S'il existe un lieu d'où doit jaillir le feu sacré du féminisme pour une justice sociale, c'est maintenant, dans le cadre de cet événement unique d'octobre 2000 que la population féminine lavalloise devra souscrire et marcher pour l'abolition de la pauvreté et de la violence faite aux femmes ».

*Carole Veilleux*

*Coordonnatrice TCLCF, 2000*



Le 9 octobre, plus de 1500 marcheuses de tous âges et tous horizons se rassemblent à Laval où les attendent des kiosques d'accueil et d'animation, une halte garderie pour les enfants des bénévoles ainsi qu'un spectacle de musique et de danse haut en couleur. Citoyennes et citoyens, femmes et hommes des milieux politique, communautaire, syndical et public envahissent les rues et réclament, sur trois kilomètres, l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes.

Le 14 octobre, 300 Lavalloises se joignent à la marche provinciale à Montréal, 80 à la marche canadienne à Ottawa et le 17 octobre, 50 Lavalloises sont parmi les 10 000 marcheuses présentes à New York alors qu'une délégation internationale de femmes présente les revendications de la MMF devant la secrétaire-générale des Nations Unies.



**La délégation de la Coalition lavalloise de la MMF 2000  
lors de la marche nationale à Ottawa**

## **L'après – marche et les suivantes**

Au Québec, malgré la mobilisation de 40 000 marcheuses, les gains de la MMF sont minimes et les femmes en situation de pauvreté ne reçoivent que des miettes. Qu'à cela ne tienne, les femmes de la TCLCF continuent de porter les revendications de la MMF, de les rappeler à la mémoire des éluEs et de réclamer une loi cadre en matière de pauvreté.

Alors qu'une seconde MMF se prépare pour 2005, la TCLCF met sur pied, en 2004, un Comité lavallois de la MMF réunissant membres, groupes communautaires et syndicats afin d'organiser les activités régionales. Ce comité participe tout au long de l'année aux consultations sur la rédaction de la *Charte mondiale des femmes*



pour l'humanité qui sera adoptée le 10 décembre 2004 à Kigali au Rwanda. Articulée autour de 5 valeurs, - l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix - la Charte trace le portrait du monde que les femmes souhaitent habiter. Le Comité élabore aussi des revendications régionales qui seront portées devant l'Agence de santé, la Ville de Laval et la Conférence régionale des éluEs le 8 mars 2005 lors d'une vaste manifestation.

En mai 2005 des Lavalloises se rendent à Québec pour y accueillir la Charte mondiale et la courte-pointe de solidarité - dont chaque carreau est tissé par les femmes d'un pays membre de la MMF et les porter, de mains en mains, jusqu'à l'Assemblée nationale.

Le 17 octobre, la TCLCF participe aux 24h de solidarité mondiale durant laquelle des organismes de tous les pays manifestent à relais leur appartenance à la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* et réaffirment leur désir de vivre hors de la pauvreté. Pour l'occasion, la TCLCF organise une soupe populaire qui rassemble une centaine de participantEs et prend des allures festives et émouvante grâce, entre autre, à la présence de la colorée troupe de tam tam Kumpania et des dessins et interventions des enfants de la Maison Le Dauphin.

En attendant la marche de 2010, la TCLCF et ses membres continuent de porter les revendications des MMF 2000 et 2005 et d'interpeller les éluEs. Un moment fort mobilisateur et riche de sens est sans contredit la réception, lors de l'Assemblée générale de 2006, de la courte-pointe de solidarité. Celle-ci est immense et l'émotion est palpable parmi les membres qui ont la chance de voir et toucher ce travail fait par les femmes du monde entier et représentant leurs réalités et leurs souhaits pour un monde meilleur. Un véritable trésor de notre « matrimoine » collectif.



***La fameuse courte-pointe de solidarité!***

Le 9 février 2009, la TCLCF organise une conférence de presse pour le lancement de la MMF 2010 qui a pour thème « Sortir de la pauvreté, un choix de société » suivie d'un souper-spectacle « Femmes en mouvement: célébrons! ». La soirée est un succès et rassemble plus de 350 femmes au centre communautaire St-Joseph.

Au cours de l'année 2010, la mobilisation va bon train à la TCLCF, entre l'organisation d'un « freeze » collectif le 8 mars au métro Montmorency et la participation à diverses rencontres avec des députés, la Table régionale des groupes de femmes de Montréal et la Coordination québécoise de la MMF afin de prévoir les activités.

Du 12 au 17 octobre 2010 les organisations membres du Comité lavallois pour la MMF organisent chaque jour des activités hautes en couleur - à Laval mais aussi à Mascouche - correspondant à un champ d'action précis, soit le bien commun et l'accès aux ressources, la violence à l'égard des femmes, paix et démilitarisation, revendication autochtones et autonomie économique des femmes. Le 16 octobre, une trentaine de Lavalloises se rendent à Rimouski pour le grand rassemblement national de la MMF où elles se démarquent parmi les 10 000 marcheuses grâce à un soulier géant qui devient en quelque sorte leur mascotte !

La TCLCF continue encore aujourd'hui à siéger au sein de la Coordination québécoise de la MMF et d'en porter les revendications au quotidien et s'affaire à préparer la MMF de 2015, sous le thème provisoire de « Libérer nos corps et nos territoires ». À suivre !



## Avis et études

Au fil des années, la TCLCF a pris au sérieux le rôle de « voix » des Lavalloises qu'elle s'était donné et a déposé des mémoires et avis chaque fois qu'elle en avait l'occasion afin que soient pris en compte les réalités et les besoins particuliers des Lavalloises, entre autre en matière de lutte à la pauvreté et d'autonomie économique.

## Lutte pour une loi cadre en matière de pauvreté

À l'été 2001 le gouvernement du Québec publie sa stratégie en matière de lutte contre la pauvreté intitulée *Ne laisser personne de côté* et organise une tournée des régions pour valider sa stratégie. La TCLCF réalise pour l'occasion un Avis dans lequel elle réclame des actions précises et concrètes pour améliorer les conditions d'existence des personnes en situation de pauvreté. Rappelant que les femmes sont plus touchées que les hommes par la pauvreté, elle demande aussi l'adoption de la loi pour l'élimination de la pauvreté et le respect des revendications de la MMF. Les membres de la TCLCF se mobilisent et forment une délégation

officielle présente lors de la rencontre ministérielle ainsi que lors de la conférence de presse et de la mobilisation régionale organisées par la Corporation de développement communautaire de Laval.

En novembre 2002, la TCLCF, accompagnée de trois citoyennes, présente un mémoire intitulé *Projet de loi 112 – Loi visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale* devant la commission des affaires sociales à Québec. La TCLCF y soulève sa déception face à la féminisation de la pauvreté, à l'absence de mesures différenciées et à l'inaction en matière de logement social.

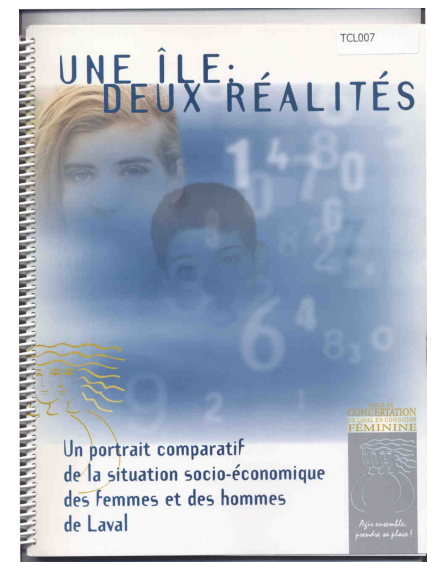
Ces avis et les nombreuses actions de mobilisation entreprises entre autre dans le cadre de la MMF mèneront à l'adoption, en 2002, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

## Une île, deux réalités

En janvier 1999, constatant la nécessité d'un outil crédible pouvant appuyer ses revendications, la TCLCF met sur pied le comité « Portrait des femmes lavalloises » dont le mandat est de développer une étude sur les problématiques lavalloises en matière de condition féminine.

Le portrait fait la lumière sur les inégalités criantes entre les femmes et les hommes et est un outil précieux pour appuyer et nourrir les différents champs d'action et les revendications de la TCLCF. En ce sens, beaucoup d'énergie est mis dans sa diffusion au sein des bibliothèques, organismes communautaires, parapublics et publics.

Une deuxième phase du projet s'entame ensuite soit la réalisation d'une recherche-action qualitative ayant pour but d'investiguer certaines problématiques plus en profondeur pour en ressortir des pistes de solutions et ce, en donnant la parole aux femmes en situation de pauvreté.



Le 26 janvier 2004, les résultats de la recherche-action *À l'écoute pour mieux agir* sont lancés devant près de 50 personnes. Pour l'occasion, deux monologues écrits à partir des commentaires des participantes à l'étude sont présentés, une prestation à la fois touchante et troublante parce que criante de vérité. Les deux recherches (et bien d'autres !) sont accessibles sur le site web de la TCLCF.

## Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale

Dans le cadre d'un projet conjoint avec le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, la TCLCF rédige, en février 2011, un *Avis sur les femmes et la pauvreté dans la région de Laval* afin d'interpeller les partenaires-socio-économiques impliqués dans le processus d'élaboration du Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale. Dans cet Avis, la TCLCF livre deux messages qu'elle juge cruciaux : les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté et l'analyse différenciée selon les sexes est un outil essentiel pour favoriser la solidarité et l'inclusion.

# Les chronique du 25<sup>e</sup>



Table de concertation de Laval  
en condition féminine  
*Agir ensemble, prendre sa place !*

L'avis est déposé devant la Conférence régionale des éluEs (CRÉ) de Laval dans le cadre d'une action tannante réalisée le 8 mars 2012. Une délégation de quinze personnes formée de membres et de travailleuses de la TCLCF se rend à la CRÉ en chantant son indignation et sa colère. La délégation est accueillie par la directrice générale de la CRÉ et trois membres de son équipe à qui les grandes lignes de l'Avis sont présentées. Par cette action, la TCLCF et ses membres souhaitent notamment souligner à la CRÉ leurs préoccupations quant à la participation des femmes à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale alors qu'il n'y a ni « Alliance pour la solidarité » ni « Comité femmes » siégeant à la CRÉ. Vous pouvez lire cet avis et plusieurs autres sur le site de la TCLCF.

## Et ça continue !

Continuant de militer pour des logements décents et abordables pour les Lavalloises, la TCLCF présente, en octobre 2012, un avis intitulé *Un logement décent, adapté, sécuritaire et abordable pour toutes!* devant la commission itinérante sur le logement organisée par le FRAPRU et en septembre 2013, elle dépose un mémoire à la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi intitulé *Réforme de l'assurance emploi – quel impact pour les lavalloises?* Toujours préoccupée par l'amélioration des conditions de vie des Lavalloises, et particulièrement des plus vulnérables d'entre elles, la TCLCF poursuit donc son travail de défense collective de droits des femmes. Elle continue à mener des actions pour que les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité, de justice et de paix, misent de l'avant lors des marches mondiales des femmes, deviennent réalité et que toutes les Lavalloises vivent dans une réelle dignité.

Nous sommes sur le  
Web !

[www.tclcf.qc.ca](http://www.tclcf.qc.ca)

Ainsi que sur



Suivez-nous!



25 ans de défense collective des droits des femmes!

